

Association Foncière et Pastorale
de Château-Ville-Vieille
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

République Française

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à :

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
de l'A.F.P. qui se tiendra :**

Le mardi 21 avril 2026 à 20 heures à la Mairie de Château-Ville-Vieille

ORDRE DU JOUR :

- Rapport Moral du Président.
- Rapport financier.
- Approbation des comptes de l'exercice 2025.
- Présentation du budget 2026.
- Présentation du programme de travaux subventionnables pour 2026.
- Projet d'extension de l'AFP – 6^{ème} phase (alpages de Péas et Chalvet).
- Renouvellement total des membres du collège des propriétaires fonciers au Conseil Syndical pour 3 ans.
- Questions diverses.

En l'absence du quorum, une nouvelle assemblée sera convoquée sur le même ordre du jour, dans l'heure suivant la première réunion, conformément aux statuts en vigueur.

Les propriétaires qui souhaiteraient déposer leur candidature à la fonction de conseiller syndical sont priés de bien vouloir se faire connaître avant **le 19 avril 2026** par mail (afp@mairiechavivi.fr), par courrier postal, ou **au plus tard, le jour de l'assemblée** (formulaire de candidature mis à votre disposition si besoin).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A Château-Ville-Vieille, le 2 avril 2026.

Signature et cachet
ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE
MAIRIE
05850 CHATEAU VILLE VIEILLE